

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 10/02/2022

Début de la séance : 20 heures 30

Présents : Dominique ROUSSEAU, Annie PETITON, Joël BERTHELEMY, Marianne RENAULT, Sébastien AUBRY, Isabelle DAGUENET, Bertrand DECAUX, Frédéric DURAND, Marie-Pierre GAUBERT, Sylvie MAILLY, Anthony MARAIS, Justine QUIBEL
Absents : Delphine HEBERT, Solange SANCHEZ, Cyril BARRABE

Secrétaire de séance : Joël BERTHELEMY

Une minute de silence est observée en l'honneur de Monsieur Jean NOURRICHARD, ancien élu municipal décédé récemment.

1/ Le compte-rendu du Conseil Municipal du 29 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2/ Approbation des lots 1-3-4-10 de la réhabilitation des bâtiments communaux

Lot 1 Déconstruction, désamiantage, maçonnerie : BAUDUIN – COLAS

Le marché est attribué à COLAS pour un montant de 23 785,92€ **Approuvé à l'unanimité.**

Lot 3 Couverture : AUZANNE seule entreprise

Le marché est attribué à AUZANNE pour un montant de 76 913,20€ **Approuvé à l'unanimité**

Lot 4 Charpente, ossature bois, plancher bois, isolation : AUZANNE- BERDEAUX

Le marché est attribué à AUZANNE pour un montant de 17 330€ **Approuvé à l'unanimité.**

Lot 10 Peinture : COLAS – PREDIA – OMAR BAT – AEI

Le marché est attribué à AEI pour un montant de 16 315,15€. **Approuvé à l'unanimité**

Les demandes de subventions pour la réhabilitation des bâtiments communaux sera revue en fonction des montants définitifs des travaux. **Approuvé à l'unanimité**

3/ Délibération sur les temps de travail

Le temps de travail des agents est basé sur 1607 heures réparties sur l'année. En conséquence l'amplitude horaire n'est pas la même chaque mois. **Approuvé à l'unanimité.**

4/Convention entre communes, la Préfecture et l'Éducation Nationale pour l'obtention de subventions pour le financement d'un projet de restructuration de l'offre scolaire.

Ce projet a pour but de créer une convention cadre pour une offre scolaire avec les autres communes de la Presqu'île. Le maillage territorial obligera un rapprochement de plusieurs écoles

pour arriver à des pôles scolaires cohérents. Il ne s'agit pas de prendre des décisions prématurées mais de voir dans un schéma d'ensemble des communes concernées les différentes possibilités de mise en œuvre. A l'heure actuelle les prévisions d'effectif pour l'école de BARDOUVILLE sont les suivantes : année 2021/2022 : 55 élèves année 2022/2023 : 53 élèves année 2023/2024 : 55 élèves. Ce projet est reporté ultérieurement. **Accepté à l'unanimité**

6A/Point sur les berges de Seine : Etude ARTELIA

L'étude des travaux a été validée par la Métropole. Il ressort que deux exutoires vont être créés à Beaulieu, un de diamètre 800 au droit de la propriété AGNES en remplacement de celui existant en diamètre 300, un en diamètre 600 au droit du champ appartenant à Mr LORIOT-VAUCLIN.

Approuvé à l'unanimité

6B/Vente de bois

Suite aux travaux effectués tout au long de l'année, la commune possède un stock de bois de chauffage. Il est mis en vente au prix de 50€/le stère. **Approuvé à l'unanimité**

6C/Subvention DETR

Suite à l'installation de la vidéoprotection il va être demandé à la Préfecture le déblocage d'une subvention DETR d'un montant de 20% des travaux chiffrés à 9 255,85€. **Approuvé à l'unanimité**

Fin de la séance : 0 heures 30